

Le Zapping des Smalls

Le Zapping des Smalls change de format. Vous recevrez la newsletter tous les lundis, mercredis et vendredis dans votre boîte mail pour être au plus près de l'actualité des petites capitalisations boursières.

Inscrivez un ami à la newsletter

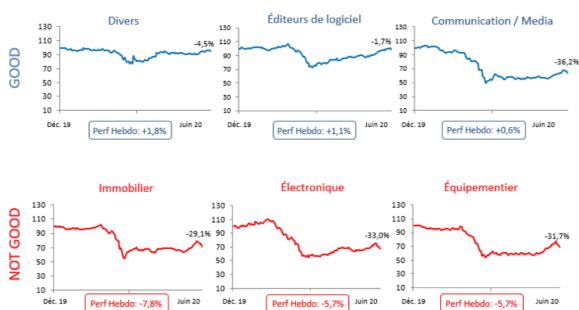
- Cette semaine, le CAC small (-3,2%) et le CAC 40 (-3,9%) plonge dans le rouge sur fond de pessimisme côté américain. Sur les 176 valeurs qui composent le CAC small, 66 sont ressorties en hausse.
- Surperformance des **éditeurs de logiciels**, des secteurs **communication/média** et **divers**
- **Artmarket.com**, **Orapi** et **ESI Group** portent le CAC small

La semaine des smalls



Cette semaine, le CAC small (-3,2%) et le CAC 40 (-3,9%) plonge dans le rouge après les déclarations de la FED et les craintes d'une seconde vague aux Etats-Unis. Sur les 176 valeurs qui composent le CAC small, 66 sont ressorties en hausse. Depuis le début de l'année le CAC 40 perd -19,4% et le CAC small -18,5%.

Le tableau de bord des secteurs



Good

Cette semaine ce sont les secteurs **divers** (+1,8%), **éditeurs de logiciels** (+1,1%) et **communication/Média** (+0,6%) qui se distinguent et surperforment le CAC small (-3,2%).

L'envolée du cours d'**Orapi** (+33,8%) emporte avec lui le secteur divers. Le Groupe profite de l'amélioration de sa structure financière à travers l'apport de nouvelles liquidités suite à l'émission d'obligations. La résistance du secteur communication/media est essentiellement portée par le succès de la reprise de cotation de **Artmarket** (ex Artprice) (+68,1%) après la suspension de son cours le 16 mars. Le confinement a joué en faveur de la digitalisation du marché de l'art et la société a pu confirmer son objectif de très forte croissance en 2020 sans, toutefois, le chiffrer. Pour conclure, les éditeurs de logiciel continuent de séduire le marché avec les belles performances de **ESI Group** (+26,5%) et **Axway** (+9,0%).

Not Good

A contrario ce sont les secteurs **immobilier** (-7,8%), **électronique** (-5,7%), et **équipementier** (-5,7%) qui sous-performent le CAC small cette semaine.

Le secteur de l'immobilier se retourne à nouveau après plusieurs semaines de rattrapage portées par le déconfinement. **Kaufman & Broad** (-16,3%), **Hexaom** (-10,9%) et **Carmila** (-8,7%) retracent ainsi leur hausse récente. Le secteur de l'Electronique subit également quelques prises de bénéfices sur **X-FAB** (-12,0%) et **SES-Imagotag** (-6,2%). Pour terminer, le secteur des Equipementiers souffre de la baisse de régime de ses deux plus importantes capitalisations. Après avoir bénéficié du plan de relance économique et rassuré ses investisseurs en renonçant à un plan social, **Lisi** (-6,7%) retrace sa hausse, tout comme le fabricant de bouchons **Oeneo** (-9,0%).

TOP

Cette semaine, **Artmarket.com** (+68,1%) prend la première place de notre classement avec la reprise de cotation du titre. Vient ensuite **Orapi** (+33,8%) qui prend la deuxième place de notre Top après l'annonce de la modification des termes de la restructuration financière actuellement en cours. La société bénéficie également du réaménagement de son endettement financier auprès de ses principaux créanciers. Pour finir, **ESI Group** gagne 26,5% et poursuit sa hausse pour se rapprocher de son plus haut annuel atteint le 21 février dernier (41 €).

FLOP

Le cours de la biotech **Lysogene** (-24,8%) a dégringolé cette semaine. La société spécialisée dans la thérapie génétique pour les maladies du système nerveux accuse le coup de l'annonce de la suspension de son étude clinique AAVance à la suite de discussions tenues avec la FDA. **Kaufman & Broad** prend la suite de ce Flop avec une chute de -16,3% de son cours cette semaine. Selon l'Union des Industries Textiles, 40 millions de masques fabriqués en France n'auraient pas trouvé preneurs. Cette nouvelle n'a pas satisfait les investisseurs de **Chargeurs** (-10,8%) qui s'était diversifié dans la production de masques en réponse au Covid-19.

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Lucas Guillemé et de Terence Gerber

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombposition de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès des personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

